

Le sergent Garcia n'est pas méchant, alors que Tubiana suinte la haine...

☒ Que de haine chez l'avocat -et ancien Président- de la LDH pour ceux qui alertent sur les dangers de l'islam ! Elle transpire par tous les pores de sa peau !

Nous avons pu, il y a quelques années, le trouver si gonflé d'orgueil et si ridicule que Ri7, sur Riposte laïque, l'avait croqué en sergent Garcia, après le premier procès de Pierre et Pascal, à la 17ème Chambre, là où je comparaisais mardi à mon tour (voir les comptes-rendus de mon procès du 8 octobre dernier parus sur Riposte laïque).


<http://ripostelaique.com/proces-christine-tasin-les-maitres-censeurs-d-e-la-ldh-et-le-parquet-malmenes.html>

<http://ripostelaique.com/lislamo-collabo-tubiana-demande-au-tribunal-d-e-rendre-publique-ladresse-de-christine-tasin.html>

☒ C'était faire offense au deuxième héros de la mythique série « Zorro », car le sergent Garcia, s'il est un peu bête, au fond n'est pas méchant. Tubiana si. Ou alors il vieillit mal.

Il est vrai que, déjà, ne pas mâcher correctement le travail au Procureur de la 17ème Chambre en lui signalant exactement dans sa missive de mai 2013 ce qui, dans mon article, lui posait problème, c'est un oubli qui pourrait coûter à la LDH tous les fruits de ses petits efforts puisque, comme Maîtres Pichon et Goldnadel l'ont brillamment démontré à la cour, j'ai reçu une citation à comparaître ne précisant pas de quoi j'étais accusée... Alors les avocats qui nous défendaient, Dominique Jamet et moi, ont requis l'invalidité... Réponse le 18 novembre, avec le jugement sur le fond, et avec, également, décision sur l'éventuelle nullité de la constitution de partie civile de la LDH (voir article de Philippe Jallade sur le sujet) qui n'a pas

pour autant eu peur de réclamer 10000 euros de dommages et intérêts !

Mais, en outre, oser se poser en défenseur de la Liberté d'expression  pour, dans la foulée, porter contre moi une accusation très lourdement diffamatoire en interprétant mon appel à tirer dans le tas des extrémistes à un appel au meurtre de tous les musulmans montre que le sinistre Tubiana perd vraiment les pédales et est prêt à tordre les textes dans tous les sens pour leur faire dire ce qui l'arrange malgré l'évidence, prêt à tous les mensonges, à tous les manquements à la règle pour fermer la bouche des islamophobes qu'il hait (voir l'excellent [article](#) de Raphaël Delahaut sur Riposte laïque).



Je ne ferai pas de psychologie de comptoir pour savoir ce qui, dans sa vie, a rendu Tubiana si triste, si haineux... mais il a donné un spectacle affligeant mardi soir, à moitié effondré sur son banc, n'ayant rien à dire ni à demander sinon qu'il ne comprenait pas qu'on lui fasse des misères ni qu'on ne lui communique pas mon [adresse](#) (désolée, Tubiana, pour l'invitation à dîner, c'est râpé, je n'ai pas vraiment envie de passer une soirée avec vous). Bref, il semble condamné à répéter ad nauseam des attaques sans vouloir entendre les vérités sur l'islam (peut-être que la LDH pourrait lui offrir un sonotone avec l'argent qu'elle escroque aux contribuables qui payent pour ses subventions et celui qu'elle demande aux condamnés en compensation de très imaginaires méfaits !).

Je suis incapable de me souvenir de ce que j'ai dit mardi, je ne me souviens que de quelques passages, que le Président a eu la courtoisie de me demander, au tout début de mon « interrogatoire » ce que je pensais de ma présence dans le tribunal... J'ai dit mon incompréhension et mon indignation d'être là, moi la militante anti-raciste, ancienne adhérente de la Licra. J'ai dit à quel point il était indigne de poursuivre une féministe qui se révolte de voir des femmes voilées, des petites filles de 5 ans avec un voile qui est leur étoile jaune et combien j'aurais honte de moi si je me taisais face à cette indignité. J'ai, plus tard, pour répondre aux questions du Président, montré que

c'était bien l'islam qui posait problème à l'hôpital, j'ai évoqué le rapport du Haut Conseil à l'Intégration de 2011 qui montre les méfaits de l'islam à l'école, j'ai évoqué les nés musulmans qui ne peuvent choisir leur religion, et mille autres raisons que l'on peut avoir de se méfier de l'islam et de ne pas vouloir de l'islamisation de notre pays. A partir du moment où l'islam pose question, pose problème, peut-on me faire grief d'imaginer qu'un jour l'islam pourrait être interdit tout en garantissant la liberté de conscience et de croyance à tous, musulmans compris ?

J'ai dit encore, plus tard, à la fin, à quel point une des phrases de Tubiana « *L'Etat n'a rien à faire des religions* » ne pouvait fonctionner pour l'islam puisque l'ex Commandeur des croyants en personne, Hassan II, avait expliqué à Anne Sinclair qu'un musulman ne pouvait être laïque, ni considérer la loi française comme prioritaire sur le coran. J'ai encore rappelé au même Tubiana que, pendant des années, nous avons tendu la main -en vain- aux responsables musulmans, à Chalgoumy entre autres, pour que le coran soit expurgé des versets incompatibles avec nos lois comme les juifs l'avaient fait en 1807 sous Napoléon avec la torah... Et puis, j'ai dû faire un petit cours et d'islam et de français au procureur au chewing-gum pour lui expliquer et ce qu'est une mosquée et pourquoi être musulman et être républicain c'est antinomique...

Les prises de parole de Dominique Jamet ainsi que les plaidoiries de nos deux avocats ont été remarquables, comme Jeanne Bourdillon l'a bien montré et il y a eu un merveilleux moment d'émotion dans la salle quand les juges se sont levés pour sortir : les spectateurs, qui s'étaient retenus à deux mains de ne pas applaudir à chacune de nos interventions, se sont précipités, les larmes aux yeux pour certains, pour nous remercier, nous embrasser, nous féliciter... Nous nous souviendrons tous de ce moment de communion entre Résistants. Merci à tous ceux qui étaient là et qui avaient pour certains fait beaucoup de kilomètres...

Christine Tasin